

Réf: Dossier N° 134140

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CARAVANE PRESTIGE »

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE ARRAS
2 EN FACE DU SERVICE TECHNIQUE DE LA MAIRIE, Lot 197, Ilot
0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/08/2022 , et enregistrés au CEPICI le 19/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CARAVANE PRESTIGE »

Objet : - Location de bâches, location de chaises et vaisselles, Location de véhicules, location de sono, Restauration, Diverses prestations. Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE ARRAS
2 EN FACE DU SERVICE TECHNIQUE DE LA MAIRIE, Lot 197, Ilot
0

Dirigeant(s) : M TAPE ERIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07546 du 23/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°37919/GTCA/RC/2022 du 23/08/2022

